

**COMMISSION PARITAIRE DE LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE
DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE POUR LE PERSONNEL DE L'IMPRIMERIE
DE LABEUR ET DES INDUSTRIES GRAPHIQUES**

**Avenant à la convention collective nationale de retraite et de prévoyance
pour le personnel de l'imprimerie de laur et des industries graphiques**

Modification de l'article 7 du règlement intérieur de la Carpilig/P

Accord paritaire du 26 novembre 2002

La commission paritaire réunie ce jour, 68 Bd Saint-Marcel, 75005 PARIS, adopte la modification de l'article 7 du règlement intérieur de la Carpilig/P tel que rédigé ci-dessous :

Article 7

Recouvrement des cotisations

Les cotisations sont appelées trimestriellement pour le régime de prévoyance. Elles sont exigibles le premier jour du mois suivant la période appelée. Les entreprises adhérentes disposent d'un délai d'un mois à compter de la date d'exigibilité pour en effectuer le versement. Pour apprécier le respect du délai de versement, il convient de prendre en compte la date d'envoi, le cachet de la poste faisant foi ou celle d'un procédé télématique ou informatique homologué permettant de certifier la date d'envoi.

Les cotisations qui n'ont pas été acquittées dans ce délai, sont de plein droit majorées par mois ou fraction de mois de retard, à compter de la date d'exigibilité, selon le taux fixé chaque année.

En cas de non-paiement des cotisations, les prestations sont assurées dans le cadre de l'article L.932-9 du code de la Sécurité Sociale.

L'institution procédera au recouvrement des cotisations par tous les moyens de droit.

Les parties signataires demandent l'extension du présent accord.

Handwritten signatures and initials of the signatories, including 'JFR', 'P', 'R', 'S', 'P', 'S', and 'JF'.

Liste des signataires de l'accord paritaire du 26 novembre 2002

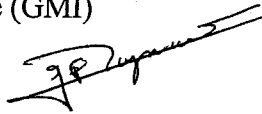
Avenant à la convention collective nationale de retraite et de prévoyance pour le personnel de l'imprimerie de labour et des industries graphiques

Modification de l'article 7 du règlement intérieur de la Carpilig/P

Fédération de l'Imprimerie et de la Communication Graphique (FICG)

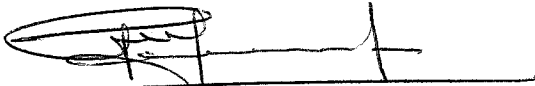


Groupement des Métiers de l'Imprimerie (GMI)



Chambre Syndicale Nationale du Pré-Press (CSNP)

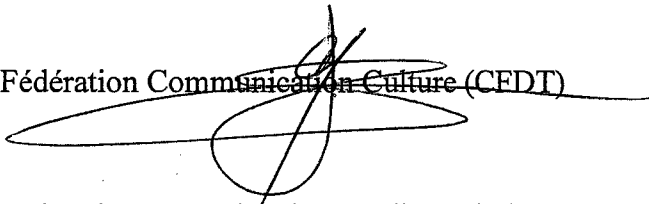
Chambre Syndicale Nationale de la Reliure-Brochure-Dorure (CSNRBD)



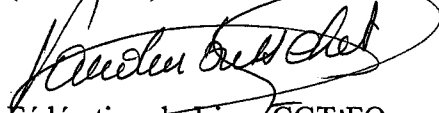
Syndicat National des Industries de la Communication Graphique et de l'Imprimerie Françaises (SICOGIF)

Fédération des Travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication (FILPAC-CGT)

Fédération Communication Culture (CEDT)



Fédération Française des Syndicats de la Communication Ecrite, Graphique et Audiovisuelle (FC-CFTC)



Fédération du Livre CGT-FO



CFE-CGC Industries Polygraphiques

